

**Le comité exécutif a adopté les résolutions suivantes :**

***Résultat de la consultation – Réorganisation des écoles secondaires de Laval***

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Bletas que, sur recommandation du comité d'administration, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier recommande que le **modèle II : 2 écoles (1 de 1<sup>er</sup> cycle et 1 de 2<sup>e</sup> cycle)** soit soumis au conseil des commissaires pour considération lors de sa séance du 2014-06-24 à titre de solution pour la réorganisation des écoles secondaires de Laval.

**Adopté à l'unanimité**

***Modification de règlement – Jour, heure et lieu des séances du comité exécutif***

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Nick Milas que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier recommande que la version corrigée du **règlement n° BL2008-CA-15 : Jour, heure et lieu des séances du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier** pour l'année scolaire 2014-2015 soit présenté au conseil des commissaires lors de sa séance du 2014-06-24.

**Adopté à l'unanimité**

***Politique de remboursement des frais de déplacement***

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Robert Dixon que le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier recommande que la mise à jour de la politique n° 1999-FR-01 : Remboursement des frais de déplacement et de représentation soit présentée au conseil des commissaires lors de sa séance du 2014-06-24.

**Adopté à l'unanimité**

***Engagement d'un entrepreneur – Terrain de jeux, école Franklin-Hill***

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-130626-MR-0192 approuvant les projets d'investissement devant être réalisés en priorité dans les écoles et les centres en 2013-2014, dont l'aménagement du terrain de jeux à l'école primaire Franklin-Hill;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a adopté la Mesure 50530 visant à financer des projets d'embellissement de l'extérieur des écoles;

ATTENDU QUE les soumissions reçues en réponse à un appel d'offres public ont été ouvertes le 2014-06-05;

ATTENDU QUE le professionnel du projet a analysé les soumissions reçues pour vérifier la conformité aux documents d'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Steve Mitchell que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat d'aménagement du terrain de jeux de l'école primaire Franklin-Hill à **9205-9674 Québec inc. FASRS Services Montérégie** au coût total de 77 985,00 \$, taxes en sus (89 663,25 \$, toutes taxes comprises).

ET QUE le président, ou en son absence ou à sa connaissance le vice-président, ainsi que la directrice générale, ou en son absence ou à sa connaissance la directrice générale adjointe, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

***Droits d'adhésion préliminaires à l'ACSAQ pour 2014-2015***

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est membre de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ);

ATTENDU QUE l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) a transmis les demandes de paiement des droits d'adhésion préliminaires pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) de soutenir les commissions scolaires membres qui subissent des compressions budgétaires en réduisant les droits d'adhésion;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) de continuer à faire des pressions au nom des commissions scolaires membres en vue de l'harmonisation du taux de la taxe scolaire des commissions scolaires francophones et anglophones du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Angela Martorana que, sur recommandation de la Direction générale et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que le montant de 89 942,51 \$ soit versé à l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ).

<b>CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :</b>	
<b>VOIX POUR :</b>	<b>Georges Benoit, Steve Bletas, Nick Milas, Steve Mitchell, Edward Turchyniak</b>
<b>VOIX CONTRE :</b>	<b>Mario Di Domenico, Robert Dixon</b>